

JOURNAL DE LYON

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

Le prix de l'abonnement est payé
d'avance, on ne servira pas les
numéros non accompagnés d'un
mandat ou la poste à l'ordre de
Globe.

C'est de 1868 que date sa grande découverte

L'ÉTAT DE GUERRE

Malgré les explications échangées entre M. Beulé, ministre de l'intérieur, et différents membres de l'Assemblée nationale, au sujet des départements qui se trouvent légalement en état de siège, l'incertitude n'en subsiste pas moins dans les meilleurs esprits. Désireux de la faire cesser en ce qui le concerne, M. le ministre de l'intérieur a décidé de faire dresser la liste suivante des départements qui ont été successivement déclarés en état de guerre, avec l'indication exacte du jour où des pouvoirs extraordinaires ont été conférés par suite à l'autorité militaire :

Aisne.....	23 août 1870.
Ardennes.....	13 août 1870.
Aube.....	17 août 1870.
Bas-Rhin.....	19 juillet 1870.
Cher.....	1 ^{er} octobre 1870.
Doubs.....	5 octobre 1870.
Côte-d'Or.....	17 août 1870.
Eure.....	13 septembre 1870.
Eure-et-Loire.....	15 septembre 1870.
Haute-Marne.....	13 août 1870.
Haut-Rhin.....	19 juillet 1870.
Haute-Saône.....	11 août 1870.
Jura.....	15 octobre 1870.
Indre-et-Loire.....	1 ^{er} octobre 1870.
Loiret.....	15 septembre 1870.
Loire-et-Cher.....	1 ^{er} octobre 1870.
Marne.....	13 août 1870.
Meurthe.....	6 août 1870.
Meuse.....	6 août 1870.
Moselle.....	19 juillet 1870.
Oise.....	24 août 1870.
Orne.....	19 septembre 1870.
Pas-de-Calais.....	9 septembre 1870.
Saône-et-Loire.....	21 octobre 1870.
Sarthe.....	30 août 1870.
Seine-et-Marne.....	24 août 1870.
Seine-Inférieure.....	13 septembre 1870.
Seine-et-Oise.....	5 septembre 1870.
Somme.....	26 août 1870.
Vosges.....	6 août 1870.
Yonne.....	22 août 1870.
Ain.....	29 octobre 1870.
Allier.....	28 novembre 1870.
Creuse.....	12 janvier 1871.
Calvados.....	1 ^{er} octobre 1870.
Deux-Sèvres.....	17 décembre 1870.
Haute-Vienne.....	12 janvier 1871.
Ille-et-Vilaine.....	12 janvier 1871.
Indre.....	10 octobre 1870.
Isère.....	31 janvier 1871.
Loire-Inférieure.....	12 janvier 1871.
Loire.....	1 ^{er} décembre 1870.
Maine-et-Loire.....	18 octobre 1870.
Manche.....	12 janvier 1871.
Mayenne.....	22 octobre 1870.
Nievre.....	10 octobre 1870.
Nord.....	26 août 1870.
Rhône.....	28 novembre 1870.
Vendée.....	12 janvier 1871.
Vienne.....	17 décembre 1870.

Il faut distinguer l'état de guerre de l'état de siège. Dans l'état de guerre, l'autorité militaire prend le pas sur l'autorité civile, qui n'est pas dépouillée cependant de ses attributions, mais qui, pour les exercer, doit se concerter avec le commandant militaire.

Resterait donc à savoir quels sont, parmi ces départements, ceux qui sont encore soumis à l'état de siège. On remarquera que dans la liste qui précède, l'Yonne est mentionnée comme ayant été mise en état de siège, et qu'une dépêche du ministre de l'intérieur a reconnu, après réclamation du conseil général, que l'état de siège était levé dans ce département.

LES ÉLECTEURS INSCRITS EN 1873

Nous avons donné les résultats généraux de la révision des listes électorales en janvier 1873. Nous croyons devoir publier aujourd'hui, d'après le *Temps*, les résultats par département, tant pour les listes municipales que pour les listes politiques; la série des élections partielles qui commence le 12 octobre prochain, donne un intérêt particulier à ce tableau :

DÉPARTEMENTS	ÉLECTEURS POLITIQUES	ÉLECTEURS MUNIC.
Ain.....	104,038	102,929
Aisne.....	152,834	150,717
Allier.....	108,012	106,693
Alpes (Basses).....	42,832	42,389
Alpes (Hautes).....	32,469	32,076
Alpes-Maritimes.....	56,231	55,725
Ardeche.....	110,741	110,616
Ardennes.....	90,574	89,589
Ariège.....	72,503	72,008
Aube.....	80,891	80,910
Aude.....	89,337	87,775
Aveyron.....	114,483	113,423
Belfort (territoire de).....	15,073	15,031
Bouches-du-Rhône.....	138,421	137,455
Calvados.....	127,072	124,400
Cantal.....	60,907	59,880
Charente.....	112,069	109,768
Charente-Inférieure.....	141,396	139,582
Cher.....	95,067	94,252
Corrèze.....	83,440	82,535
Corse.....	71,176	70,670
Côte-d'Or.....	115,048	113,756
Côtes-du-Nord.....	159,020	156,930
Creuse.....	75,773	75,108

de la méthode qui permet aujourd'hui d'observer en tous temps les protubérances solaires, visibles jusqu'alors seulement pendant les éclipses. On sait qu'en envoyant par le bureau des longitudes pour étudier l'éclipse du 18 août, il fit choix, après de nombreuses études sur l'état atmosphérique, de la ville de Gontour, placée à peu près à égale distance entre les monts Himalaya et le golfe du Bengale. Il résolut d'étudier spécialement les protubérances pendant les sept minutes qu'elles seraient visibles : durée exceptionnelle dans les fastes des éclipses, car il faut remonter jusqu'aux Grecs pour en trouver une aussi longue. Nous avons vu jadis que les protubérances sont des appendices des jets de flamme rose qu'on voit s'élever du disque du soleil.

M. Janssen constata d'abord, par la disjonction du spectre, que les protubérances étaient de nature gazeuse, puis, que les raies les plus visibles du spectre étaient celles qui caractérisent le gaz hydrogène.

Enfin il conçut, et appliqua, dès le 19 août, la méthode que nous avons antérieurement décrite, pour l'examen en tous temps des protubérances solaires, et qui consiste essentiellement à affaiblir l'intensité de la lumière solaire au moyen d'une succession de prismes. Le faisceau de rayons de la protubérance n'étant pas affaibli dans la même proportion que le faisceau de rayons solaires, puisque le premier est discontinu et le second continu, il arrive un moment où, cette disproportion s'accusant de plus en plus, la lumière de la protubérance n'est plus assez décolorée par la lumière solaire pour rester invisible à l'observateur. C'est que vous avez comme étendu, en façon de pâte, le faisceau lumineux solaire, tandis que vous n'avez fait que délayer et espacer les petits fils qui forment le faisceau lumineux de la protubérance gazeuse. Cette découverte dans laquelle l'astronomie française eut la priorité sur un astronome anglais, suffi-

Dordogne.....	141,262	138,447
Doubs.....	81,972	80,772
Drôme.....	97,715	96,897
Eure.....	116,844	115,263
Eure-et-Loir.....	83,130	81,781
Finistère.....	161,263	159,408
Gard.....	134,253	132,330
Garonne (Haute).....	141,699	140,720
Gers.....	89,935	88,501
Gironde.....	202,015	198,373
Hérault.....	137,734	135,439
Ille-et-Vilaine.....	154,152	151,469
Indre.....	78,140	76,902
Indre-et-Loire.....	96,677	95,517
Isère.....	163,191	161,950
Jura.....	84,610	83,434
Landes.....	84,659	83,698
Loir-et-Cher.....	76,382	75,645
Loire.....	140,173	138,993
Loire (Haute).....	81,434	81,061
Loire-Inférieure.....	158,852	157,694
Loiret.....	98,973	97,887
Lot.....	85,341	84,625
Lot-et-Garonne.....	104,227	101,853
Lozère.....	37,945	37,552
Maine-et-Loire.....	149,114	147,585
Manche.....	146,243	142,279
Marne.....	111,725	110,487
Marne (Haute).....	76,299	75,095
Mayenne.....	96,666	94,714
Meurthe-et-Moselle.....	109,520	105,026
Meuse.....	87,286	85,915
Morbihan.....	120,202	119,220
Nievre.....	96,109	94,714
Nord.....	329,963	326,487
Oise.....	115,070	113,441
Orne.....	116,442	115,349
Pas-de-Calais.....	204,010	201,392
Puy-de-Dôme.....	168,667	167,740
Pyénées (Basses).....	108,263	106,903
Pyénées (Hautes).....	65,649	65,012
Pyénées-Orientales.....	53,431	53,079
Rhône.....	186,757	185,700
Rhône (Haute).....	90,336	89,334
Saône-et-Loire.....	168,915	167,104
Sarthe.....	131,533	130,121
Savoie.....	61,613	61,336
Savoie (Haute).....	73,964	73,348
Seine.....	457,786	450,620
Seine-Inférieure.....	196,404	192,627
Seine-et-Marne.....	99,005	97,364
Seine-et-Oise.....	145,083	142,330
Sèvres (Deux).....	99,539	97,142
Somme.....	162,871	161,529
Tarn.....	109,992	109,082
Tarn-et-Garonne.....	73,249	72,505
Var.....	86,880	86,099
Vaucluse.....	82,626	81,814
Vendée.....	113,193	110,903
Vienne.....	97,305	91,804
Vienne (Haute).....	85,261	84,273
Vosges.....	112,909	110,473
Yonne.....	111,221	110,210
Totaux.....	9,992,329	9,855,703

Le voyage du roi d'Italie

Le roi d'Italie, avec sa suite, a visité, le 19 septembre, à dix heures, l'exposition universelle, où il s'est arrêté principalement à la section italienne.

Il a déjeuné à midi avec l'empereur dans le pavillon impérial, devant le palais de l'industrie.

Il a reçu l'après-midi le corps diplomatique et les membres du ministère cisalpin.

Au grand dîner de gala qui eut lieu le même jour au l'honneur du roi d'Italie, étaient présents : l'empereur d'Autriche, tous les archiducs et les archiduchesses, les grands dignitaires de la couronne et plusieurs personnes de distinction, parmi lesquelles le colonel français Lotte.

L'empereur a porté un toast : « A la santé du roi d'Italie, notre illustre hôte, notre frère et ami ».

Le roi d'Italie a répondu par un toast semblable porté à l'empereur et à l'impératrice.

Après le dîner il y a eu réception.

Le soir, le roi a assisté à la représentation du ballet *Fantasia*, dans la loge privée de l'empereur, qui s'y trouvait avec lui. De là les deux souverains se sont rendus ensemble à la soirée donnée par le général comte de Robilant, qui a été très animée, et à laquelle étaient invités tous les archiducs présents, les ministres, les grands dignitaires de la couronne et de nombreux généraux. Le lendemain matin, grande revue militaire, favorisée par le plus beau temps.

La revue a été splendide; le roi d'Italie a été reçu dans le 13^e régiment, qui portait des ornements de d'acier pour que l'entrevue des deux souverains ne donnât lieu à aucun échange de décorations.

MM. Minghetti et Andrássy ont eu ensemble, hier matin, une longue conférence.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le roi et la reine des Belges doivent passer à Paris dans les premiers jours de la semaine prochaine. Après un séjour de vingt-quatre heures à Paris, leurs Majestés se rendront à Biarritz.

rait pour sauver à jamais l'oubli, dans l'histoire des sciences, le nom de son auteur.

En 1870, M. Janssen était au mois de décembre en France, dans la ville de Gontour, placée à peu près à égale distance entre les monts Himalaya et le golfe du Bengale. Il résolut d'étudier spécialement les protubérances pendant les sept minutes qu'elles seraient visibles : durée exceptionnelle dans les fastes des éclipses, car il faut remonter jusqu'aux Grecs pour en trouver une aussi longue. Nous avons vu jadis que les protubérances sont des appendices des jets de flamme rose qu'on voit s'élever du disque du soleil.

M. Janssen constata d'abord, par la disjonction du spectre, que les protubérances étaient de nature gazeuse, puis, que les raies les plus visibles du spectre étaient celles qui caractérisent le gaz hydrogène.

Enfin il conçut, et appliqua, dès le 19 août, la méthode que nous avons antérieurement décrite, pour l'examen en tous temps des protubérances solaires, et qui consiste essentiellement à affaiblir l'intensité de la lumière solaire au moyen d'une succession de prismes. Le faisceau de rayons de la protubérance n'étant pas affaibli dans la même proportion que le faisceau de rayons solaires, puisque le premier est discontinu et le second continu, il arrive un moment où, cette disproportion s'accusant de plus en plus, la lumière de la protubérance n'est plus assez décolorée par la lumière solaire pour rester invisible à l'observateur. C'est que vous avez comme étendu, en façon de pâte, le faisceau lumineux solaire, tandis que vous n'avez fait que délayer et espacer les petits fils qui forment le faisceau lumineux de la protubérance gazeuse. Cette découverte dans laquelle l'astronomie française eut la priorité sur un astronome anglais, suffi-

rait pour sauver à jamais l'oubli, dans l'histoire des sciences, le nom de son auteur.

En 1870, M. Janssen était au mois de décembre en France, dans la ville de Gontour, placée à peu près à égale distance entre les monts Himalaya et le golfe du Bengale. Il résolut d'étudier spécialement les protubérances pendant les sept minutes qu'elles seraient visibles : durée exceptionnelle dans les fastes des éclipses, car il faut remonter jusqu'aux Grecs pour en trouver une aussi longue. Nous avons vu jadis que les protubérances sont des appendices des jets de flamme rose qu'on voit s'élever du disque du soleil.

M. Janssen constata d'abord, par la disjonction du spectre, que les protubérances étaient de nature gazeuse, puis, que les raies les plus visibles du spectre étaient celles qui caractérisent le gaz hydrogène.

Enfin il conçut, et appliqua, dès le 19 août, la méthode que nous avons antérieurement décrite, pour l'examen en tous temps des protubérances solaires, et qui consiste essentiellement à affaiblir l'intensité de la lumière solaire au moyen d'une succession de prismes. Le faisceau de rayons de la protubérance n'étant pas affaibli dans la même proportion que le faisceau de rayons solaires, puisque le premier est discontinu et le second continu, il arrive un moment où, cette disproportion s'accusant de plus en plus, la lumière de la protubérance n'est plus assez décolorée par la lumière solaire pour rester invisible à l'observateur. C'est que vous avez comme étendu, en façon de pâte, le faisceau lumineux solaire, tandis que vous n'avez fait que délayer et espacer les petits fils qui forment le faisceau lumineux de la protubérance gazeuse. Cette découverte dans laquelle l'astronomie française eut la priorité sur un astronome anglais, suffi-

Le prince Milan Obrenowitch doit quitter aujourd'hui Paris. Le prince regagne ses États en passant par l'Allemagne.

On s'occupe, dit-on, en ce moment, au ministère des finances, d'un grand travail destiné à constater l'état actuel de la fortune mobilière de la France en actions, obligations de chemins de fer et autres valeurs de circulation.

Cette fortune est approximativement évaluée à 40 milliards.

Se trouvant ces jours derniers à La Rochelle, — et non pas à Bordeaux, comme l'ont dit des journaux qui faisaient pressentir sa mort, — M. Leurent, le député du Nord, s'est trouvé subitement indisposé, et, dans le premier moment, on put craindre véritablement une attaque d'apoplexie.

Depuis les symptômes ont perdu de leur gravité, et, bien que les nouvelles reçues hier soir soient moins satisfaisantes que celles d'avant-hier, la position de l'honorable député ne paraît plus donner d'inquiétude.

Le propagateur le plus actif de la pisciculture en France, M. Coste, membre de l'Institut, vient de mourir.

Il était âgé de soixante-quatre ans. Né à Castries (Hérault) en 1807, il vint étudier à Paris les sciences naturelles et se voua aussitôt à l'embryologie, science nouvelle et cultivée alors avec succès en Allemagne.

Il reçut une médaille d'or en 1834 pour ses *Recherches sur la génération des mammifères*, et, peu de temps après, on créa pour lui au collège de France la chaire qu'il occupa encore.

M. Coste s'était beaucoup occupé de l'art de multiplier les poissons au moyen d'une fécondation artificielle, et la pisciculture, découverte en Allemagne au siècle dernier, n'a été vraiment mise en pratique que de nos jours.

Sur les rapports de M. Coste, le gouvernement favorisa cette industrie, et une piscine modèle créée en 1851, à Huningue, fournit en deux ans 600,000 saumons ou truites pour l'ensemencement du Rhône.

C'est M. Coste qui empoisonna les lacs du bois de Boulogne.

Il avait été nommé, en 1862, inspecteur général de la pêche fluviale et de la pêche côtière maritime.

Le *Paris-Journal* annonce que l'on prépare en ce moment, sous les auspices et par les soins de Mgr l'archevêque de Paris, un grand pèlerinage pour Jérusalem, pèlerinage dont les membres sont recrutés principalement dans le clergé et parmi les habitants du faubourg Saint-Germain.

Les pèlerins partiront de Marseille, vers la mi-octobre, sur un des vapeurs des Messageries. Ils s'arrêteront à Alexandrie pendant quelques jours, visiteront les travaux de l'isthme de Suez, puis se rendront à Jérusalem, où ils séjourneront pendant une semaine.

De là, ils iront à Bethléem, à Jéricho, au Jourdain, à la mer Morte, au mont Carmel, à Saint-Jean-d'Acre, à Ploimouth, etc. Le retour se fera par Smyrne, Athènes, la Sicile, l'Italie et Marseille. Durée totale du voyage : deux mois et demi tout au plus.

Le choléra reste stationnaire en ce moment à Paris, et les médecins Tant-Mieux en augurent favorablement pour la santé publique.

Les cas de décès signalés dans la journée d'hier se sont élevés à 29, ceux d'avant-hier n'étaient que de 27. Ces chiffres sont insignifiants lorsqu'il s'agit d'une population de près de 2 millions d'habitants.

Néanmoins, le préfet de police fait prendre par ses agents toutes les mesures nécessaires pour que les riverains de la voie publique observent strictement les prescriptions de son dernier arrêté.

D'autre part, à dater d'aujourd'hui, tous les postes de police sont approvisionnés de chlore et de phénol, et les agents ont reçu l'ordre d'en répandre abondamment dans les maisons où l'on signale la présence du fléau.

Un convoi composé de 60 insurgés condamnés à la déportation, pour fait de participation à l'insurrection de la Commune, pillages et assassinats, a quitté hier la prison des Chantiers sous bonne escorte. Le convoi est dirigé sur l'île Saint-Martin-de-Ré, en attendant le prochain départ pour la Nouvelle-Calédonie.

Les journaux de l'Est racontent que mardi dernier, deux soldats, déserteurs de l'armée prussienne, sont arrivés à Verdun. Arrêtés aussitôt, ces hommes, qui venaient de Metz, ont été dirigés sur la légion étrangère.

On écrit de Jemmapes (Algérie) à la *Mahonna* que plusieurs Arabes ont été arrêtés comme auteurs des incendies qui ont désolé ce pays la semaine dernière.

Parmi ces inculpés, il en est quatre qui ont été pris en flagrant délit d'incendie; deux zouaves avaient eu le bon esprit d'embarquer derrière d'épais fourrés, dans les parties s'étendant jusqu'à une centaine de mille lieues au-delà des contours de l'astre.

La principale difficulté de l'analyse spectrale appliquée à la couronne solaire provient du manque d'intensité lumineuse. M. Janssen était persuadé que c'était à cette raison qu'il fallait attribuer plusieurs faits peu admissibles, signalés par divers observateurs, notamment la continuité du spectre coronal, résultat qui, comme nous l'avons dit, conduirait à admettre la présence dans la couronne de corps liquides ou solides incandescents.

M. Janssen fit donc exécuter un télescope spécial où il sacrifia, dans la mesure admissible, toutes les conditions optiques, pour tout reporter sur le pouvoir lumineux. Nous ne pouvons entrer dans les détails de la construction de cet instrument, avec lequel il obtint une image seize fois plus lumineuse que celle d'une lunette astronomique de même ouverture et qui aurait un foyer quatre fois plus long.

De plus, on s'était trouvé jusqu'ici dans la nécessité d'associer à la lunette qui porte le spectroscopie une seconde lunette faisant fonction de chercheur pour diriger l'instrument analyste sur le point à étudier. De là, nécessité de deux observateurs. De la une source d'inconvénients. L'observateur qui analysait les phénomènes ayant le plus grand intérêt à les voir lui-même, soit pour les interpréter, soit pour mieux diriger ses recherches, M. Janssen inventa une disposition qui permet à un observateur unique d'aborder l'observation avec les deux yeux et de voir, en fermant alternativement l'un ou l'autre, ou l'image de la région étudiée ou le spectre correspondant.

Quant au spectroscopie, il était construit dans des conditions qui le rendaient si lumineux, qu'il donnait le spectre des corps les moins éclairés de l'intérieur d'une chambre.

Mais d'abord, qu'est-ce que la couronne solaire? C'est une sorte d'immense auréole lumineuse que l'on voit dans les éclipses, et qui

d'une forêt intacte encore de tout coupable attentat, et ils ont pu saisir sur le fait ces misérables incendiaires.

Le parti tory vient de perdre un de ses plus foyers partisans à la Chambre des lords, le comte de Hardwicke, amiral, décédé à l'âge de soixante-quatre ans.

Il descendait d'une famille d'hommes d'affaires et d'avoués de Douvres. Son bis-aïeul fut nommé chancelier et pair du royaume sous le règne de Georges II, et son grand-père occupa également ce poste élevé, mais quelques jours seulement, parce qu'il fut enlevé par une mort subite.

Le fils qui lui succéda, lord Royston, siège comme conservateur à la Chambre des communes et fut contrôleur de la maison royale sous le ministère tory.

LA FARANDOLE

Voici quelques détails sur la *Farandole*, la danse nationale du Midi, dont on a tant parlé il y a quelques jours :

La *Farandole* ! On dit aussi la *farandouille*.

Quoi que fort en usage dans les départements pyrénéens, cette danse est d'origine provençale. Elle était fort pratiquée dans les départements de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var.

Pour fêter certaines solennités, à l'occasion de baptêmes, de mariages, de retour de fils de famille sous les drapeaux, ou se rassemblait devant la maison, sur la grande place, et l'on dansait la *farandole*.

M. le maire et M. le curé assistaient à la fête et le plus souvent le prêtre et le magistrat faisaient partie de cette danse animée. C'était une aubaine pour les filles à marier. Les gais s'empresaient de demander la main de leur amant pour faire le rondeau, et l'on sait combien est éloquent et facilement compris le langage de la main ! Plus d'une union conjugale s'en suivait.

C'était le bon temps.

La *farandole*, que nous avons dit être d'origine provençale, a le mérite de remonter à l'époque mythologique.

Les anciens affirment que Thésée inventa une danse dans laquelle les danseurs imitaient les évolutions et les figures observées dans le ciel lorsque passent les troupes de grues voyageuses. Les descriptions que font les auteurs s'appliquent d'une manière exacte aux figures de la *farandole*, qui fut apportée de l'Asie-Mineure par la colonie de Phocéens qui vint fonder Marseille.

Cette danse a donc 2,473 années de droit de cité. Les Marseillais, gens gais, amateurs de plaisir, de mouvement et de spectacles, ont rapidement popularisé ce genre d'exercice gracieux qui a pris place parmi les divertissements des anciennes provinces romaines et gauloises, et s'est perpétué jusqu'à notre époque.

Voici le caractère et les évolutions de cette danse. Elle se compose d'un nombre illimité de personnes des deux sexes qui se tiennent par la main ou par des mouchoirs et tournent dans un immense cercle en poussant des vifs, en chantant, en gambadant et en exécutant des mouvements variés au commandement du directeur ou meneur de la *farandole*.

Le cercle animé se désunit quelquefois, alors la *farandole* est transformée en une longue queue interminable de danseurs, puis cette queue se tord en spirale, elle passe et repasse sous les bras formés par les bras, elle se rejoint, se désunit, s'allonge, se replie, etc., jusqu'à ce que, épuisés, haletants, n'en pouvant plus, danseurs et danseuses se séparent pour aller se reposer.

Le mouvement de la *farandole* est un *allegro* à six-huit fortement cadencé.

Les mariages des ports de mer de la Méditerranée dansant quand ils sont en permission à terre ; on les voit dans les ports de l'Archipel et de l'Adriatique, entraînant dans la *farandole* les belles filles du pays, qui accompagnent de chansons et de chants pleins de mélodie les évolutions de cette danse animée.

L'étymologie de la *farandole* est incertaine. On dit en provençal :

tion sont développés dans un rapport de Mgr l'évêque d'Orléans, rapport qui a servi de base à la délibération, et dont les conclusions ont été adoptées.

Je vous prie, monsieur le doyen, d'étudier vous-même, avec le plus grand soin, ce document et de le remettre à vos collègues. Vous les avez et de le remettre à vos collègues. Vous les avez et de le remettre à vos collègues. Vous les avez et de le remettre à vos collègues.

Comme la faculté des lettres doit se réunir le 20 octobre pour la seconde session du baccalauréat, vous pouvez, je l'espère, m'envoyer le rapport que je vous demande dans les premiers jours de novembre prochain; car je voudrais connaître vos observations quelques jours avant la réunion du conseil supérieur, c'est-à-dire avant le 10 novembre, date que le conseil a fixée, au moment de se séparer, pour sa deuxième session.

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

Nous publierons demain un résumé de ce remarquable rapport de Mgr Dupanloup.

On lit dans la France :

Une rencontre à l'épée a eu lieu, hier 18, dans les bois de Mazargues, entre deux journalistes de la presse lyonnaise, MM. Ach. B. et T. L. L. Après quelques passes vigoureuses, les champions ont reçu : le premier, une blessure sous l'épaule gauche, et le second, une autre au bras droit, toutes deux sans gravité.

Nous déclarons n'avoir en aucune façon connaissance de ce duel, ni du nom des combattants.

Le numéro de la Semaine catholique, en date du 20 septembre, contient l'entretient suivant :

On lit dans la Décentralisation du 18 septembre :

Mgr l'archevêque de Lyon a décidé que les prières publiques votées par l'Assemblée seraient lues le dimanche 17 novembre, à 10 heures, dans l'église de Saint-Jean.

Nous croyons savoir que le préfet du Rhône assistera officiellement à cette cérémonie.

Les diverses autorités seront également invitées à assister.

Il ne nous appartient pas de dire et nous ignorons quelles sont les intentions de Mgr l'archevêque; mais nous affirmons que Sa Grandeur n'a rien décidé sur le point dont il s'agit et que nouvelle de la Décentralisation est controuvée.

En outre, nous ferons remarquer que le 17 novembre n'est pas un dimanche, mais bien un lundi.

Par les soins de l'administration des salies d'asile, on vient d'introduire dans ces dernières la plus heureuse des innovations.

Il s'agit tout simplement de l'enseignement des langues vivantes. Rien que de bon!

On sait en effet que de tous les moyens d'enseignement à fond une langue vivante, le meilleur est de donner à un enfant, dès la maternelle, une langue étrangère. L'enfant apprend ainsi la langue étrangère sans s'en apercevoir, pour lui dire, en même temps, que sa langue maternelle, en même temps, que sa langue maternelle.

On nous écrit de Saint-Etienne, 20 septembre :

Je suis arrivé ce matin à Saint-Etienne, et j'ai trouvé la ville sans dessus dessous.

Un ministre arrive! par où passe-t-il? A quelle heure arrive-t-il?... Tout le monde court.

J'ai été bientôt tiré d'embarras. A la gare, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, aux abords de la gare, les troupes de la garnison étaient rangées en bataille, en grande tenue.

Entre 9 et 10, Son Excellence, comme on dit ici, en se souvenant de M. de Persigny, est arrivée par la rue Royale.

Les tambours ont battu et les clairons ont sonné aux champs.

Les dragons ouvraient la marche, les gendarmes entouraient la calèche de M. le préfet ou avait pris place M. le ministre des travaux publics.

Le temps était magnifique, la réception primordiale.

Les habits noirs de 1870, les vieux chapeaux montés, avaient été retapés. Je les ai retrouvés battant neuf, un peu froissés, un peu plissés, mais brillants au soleil qui ne se montre ici que quand il est requis par ordre supérieur.

Je ne vous décrirai pas la physionomie de M. Desseigny ou Desseigny. Il sort du corps des ponts et chaussées et y rentra peut-être. Ses camarades d'école, et de bon camarades, sont assez nombreux ici, et il a été très bien accueilli. Il l'eût été encore s'il n'était venu avec un appareil moins soigné. Il m'a semblé, mais je ne suis pas sûr, que les troupes présentaient les armes. Pourquoi? Il est vrai que nous sommes en république.

Les officiers supérieurs, le général de la cavalerie découverte qui portait M. le ministre, je ne me souviens pas qu'il en fut ainsi aux plus beaux jours de la monarchie ou de l'empire. Le souverain ne l'eût pas souffert. C'est été une dérogation à ses privilèges, et franchement, quand un ministre vient tout bonnement à ce que l'on dit partout, étudier les questions à l'ordre du jour, celle des bouillottes, celle des tarifs sur les matières premières ou fabriquées, à quoi bon ces démonstrations officielles qui mettent les gens à l'arrêt de ce qui provoque et satisfait la curiosité publique, sans que l'on arrive par le chemin le plus court aux solutions désirées?

Le beau-père de M. Desseigny, M. Schaeffer, a mené à bien, dans le bassin houiller de la Loire, et tout récemment, une affaire qui a fait, comme toutes les affaires de cette nature, des heureux et des mécontents.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'on prenne un intérêt restreint, dans la population stéphanoise, aux ovations données à M. le ministre de l'industrie.

On s'inquiète beaucoup plus de savoir s'il a dans son portefeuille quelques notes sur l'issue des complications politiques en présence desquelles nous nous trouvons. Or les ministres, vous le savez, vivent peu leurs succès, surtout quand ils n'en ont pas. M. Desseigny en a-t-il? Peut-être oui, peut-être non.

Moi je penche pour le non.

Demain on va au barrage de Rochetaillée. On ne peut venir à Saint-Etienne sans être traité de vive force au barrage de Rochetaillée. C'est une destinée fatale pour les ministres comme pour les simples mortels.

Aujourd'hui ont eu lieu les funérailles de la fille d'un écrivain bien connu, Léon-Lévy, qui avait épousé le secrétaire général de la mairie de Saint-Etienne, M. Pallard. Elle n'avait que 26 ans. La fin prématurée de cette jeune femme a produit une vive sensation à Saint-Etienne, où elle et son mari se sont acquis de justes sympathies.

Les champignons ne produisent pas seulement des cas d'empoisonnement, mais ils déterminent encore des cas de folie. La ville

de Chalon-sur-Saône vient d'en fournir un exemple.

Deux employés d'une maison importante faisant le commerce des bois, se trouvant dans une forêt des environs, y firent provision de champignons, qu'ils accommodèrent sans prendre les précautions que commande la prudence; peu de temps après en avoir mangé, ils furent en proie à une surexcitation nerveuse telle qu'on les eût dit atteints de folie furieuse.

Aujourd'hui, ils ont retrouvé la santé et la raison, et n'ont pas même gardé le souvenir des actes auxquels ils s'étaient livrés sous l'empire d'une démence momentanée.

Chez un fruitier :

UNE BONNE. — Trois quarts de beurre à trente-deux, s'il vous plaît?

LE PATRON. — Faut-il marquer une livre ou une livre un quart?

— Non, aujourd'hui ne marquez qu'une livre, seulement, marquez-la à quarante.

Etonnez-vous donc, après cela, que la vie soit chère à Lyon.

Aix. — Les journaux de l'Ain annoncent qu'une épidémie des plus dangereuses pour le bétail sévit en ce moment dans l'arrondissement de Gex et quelques cantons de la Suisse, surtout dans celui de Vaud : c'est la péripneumonie.

Nous ne saurions donc trop recommander aux populations voisines des trais infectés de prendre les mesures les plus sévères pour prévenir l'invasion de la maladie.

Avis. — Les pensionnaires de la caisse des Invalides de la marine sont invités à déposer dès le 1^{er} octobre prochain leurs certificats de vie à la préfecture (3^e division, 3^e bureau), le Rhône.

Le sieur Félix Richoux, l'hercule du Bugey, actuellement marchand de bois, rue de Vendôme, 11, a sauvé, au péril de sa vie, avant-hier, à 5 heures du soir, un enfant de dix ans qui, par accident, était tombé dans le Rhône, avenue du parc, et allait disparaître sous un bateau au moment où il a pu être saisi par M. Richoux.

C'est la 54^e fois que ce courageux citoyen a exposé sa vie pour porter secours à différentes personnes qui étaient sur le point de périr.

Un amateur du nom de Fabrice Dupin vient de faire un voyage mémorable.

Parti de Paris le 4 septembre, à huit heures du matin, en vélocipède, il est arrivé à Toulouse, le 11, à sept heures du soir.

Il aurait mis ainsi sept jours et demi pour parcourir 820 kilomètres.

En tenant compte des repos indispensables, soit douze heures par jour, il aurait fait plus de 200 kilomètres chaque jour, ce qui est le nec plus ultra de la vélocipédie.

Avis aux chasseurs mauvais plaisants :

Le tribunal de première instance de Nîort vient de condamner à 20 fr. d'amende et aux frais un mauvais plaisant qui, de concert avec deux de ses amis, s'était amusé à faire courir les gendarmes en simulant un délit de chasse.

On nous écrit de Saint-Etienne, 20 septembre :

Je suis arrivé ce matin à Saint-Etienne, et j'ai trouvé la ville sans dessus dessous.

Un ministre arrive! par où passe-t-il? A quelle heure arrive-t-il?... Tout le monde court.

J'ai été bientôt tiré d'embarras. A la gare, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, aux abords de la gare, les troupes de la garnison étaient rangées en bataille, en grande tenue.

Entre 9 et 10, Son Excellence, comme on dit ici, en se souvenant de M. de Persigny, est arrivée par la rue Royale.

Les tambours ont battu et les clairons ont sonné aux champs.

Les dragons ouvraient la marche, les gendarmes entouraient la calèche de M. le préfet ou avait pris place M. le ministre des travaux publics.

Le temps était magnifique, la réception primordiale.

Les habits noirs de 1870, les vieux chapeaux montés, avaient été retapés. Je les ai retrouvés battant neuf, un peu froissés, un peu plissés, mais brillants au soleil qui ne se montre ici que quand il est requis par ordre supérieur.

Je ne vous décrirai pas la physionomie de M. Desseigny ou Desseigny. Il sort du corps des ponts et chaussées et y rentra peut-être. Ses camarades d'école, et de bon camarades, sont assez nombreux ici, et il a été très bien accueilli. Il l'eût été encore s'il n'était venu avec un appareil moins soigné. Il m'a semblé, mais je ne suis pas sûr, que les troupes présentaient les armes. Pourquoi? Il est vrai que nous sommes en république.

Les officiers supérieurs, le général de la cavalerie découverte qui portait M. le ministre, je ne me souviens pas qu'il en fut ainsi aux plus beaux jours de la monarchie ou de l'empire. Le souverain ne l'eût pas souffert. C'est été une dérogation à ses privilèges, et franchement, quand un ministre vient tout bonnement à ce que l'on dit partout, étudier les questions à l'ordre du jour, celle des bouillottes, celle des tarifs sur les matières premières ou fabriquées, à quoi bon ces démonstrations officielles qui mettent les gens à l'arrêt de ce qui provoque et satisfait la curiosité publique, sans que l'on arrive par le chemin le plus court aux solutions désirées?

Le beau-père de M. Desseigny, M. Schaeffer, a mené à bien, dans le bassin houiller de la Loire, et tout récemment, une affaire qui a fait, comme toutes les affaires de cette nature, des heureux et des mécontents.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'on prenne un intérêt restreint, dans la population stéphanoise, aux ovations données à M. le ministre de l'industrie.

On s'inquiète beaucoup plus de savoir s'il a dans son portefeuille quelques notes sur l'issue des complications politiques en présence desquelles nous nous trouvons. Or les ministres, vous le savez, vivent peu leurs succès, surtout quand ils n'en ont pas. M. Desseigny en a-t-il? Peut-être oui, peut-être non.

Moi je penche pour le non.

Demain on va au barrage de Rochetaillée. On ne peut venir à Saint-Etienne sans être traité de vive force au barrage de Rochetaillée. C'est une destinée fatale pour les ministres comme pour les simples mortels.

Aujourd'hui ont eu lieu les funérailles de la fille d'un écrivain bien connu, Léon-Lévy, qui avait épousé le secrétaire général de la mairie de Saint-Etienne, M. Pallard. Elle n'avait que 26 ans. La fin prématurée de cette jeune femme a produit une vive sensation à Saint-Etienne, où elle et son mari se sont acquis de justes sympathies.

Les champignons ne produisent pas seulement des cas d'empoisonnement, mais ils déterminent encore des cas de folie. La ville

de Chalon-sur-Saône vient d'en fournir un exemple.

Deux employés d'une maison importante faisant le commerce des bois, se trouvant dans une forêt des environs, y firent provision de champignons, qu'ils accommodèrent sans prendre les précautions que commande la prudence; peu de temps après en avoir mangé, ils furent en proie à une surexcitation nerveuse telle qu'on les eût dit atteints de folie furieuse.

Aujourd'hui, ils ont retrouvé la santé et la raison, et n'ont pas même gardé le souvenir des actes auxquels ils s'étaient livrés sous l'empire d'une démence momentanée.

Chez un fruitier :

UNE BONNE. — Trois quarts de beurre à trente-deux, s'il vous plaît?

LE PATRON. — Faut-il marquer une livre ou une livre un quart?

— Non, aujourd'hui ne marquez qu'une livre, seulement, marquez-la à quarante.

Etonnez-vous donc, après cela, que la vie soit chère à Lyon.

Aix. — Les journaux de l'Ain annoncent qu'une épidémie des plus dangereuses pour le bétail sévit en ce moment dans l'arrondissement de Gex et quelques cantons de la Suisse, surtout dans celui de Vaud : c'est la péripneumonie.

Nous ne saurions donc trop recommander aux populations voisines des trais infectés de prendre les mesures les plus sévères pour prévenir l'invasion de la maladie.

Avis. — Les pensionnaires de la caisse des Invalides de la marine sont invités à déposer dès le 1^{er} octobre prochain leurs certificats de vie à la préfecture (3^e division, 3^e bureau), le Rhône.

Le sieur Félix Richoux, l'hercule du Bugey, actuellement marchand de bois, rue de Vendôme, 11, a sauvé, au péril de sa vie, avant-hier, à 5 heures du soir, un enfant de dix ans qui, par accident, était tombé dans le Rhône, avenue du parc, et allait disparaître sous un bateau au moment où il a pu être saisi par M. Richoux.

C'est la 54^e fois que ce courageux citoyen a exposé sa vie pour porter secours à différentes personnes qui étaient sur le point de périr.

Un amateur du nom de Fabrice Dupin vient de faire un voyage mémorable.

Parti de Paris le 4 septembre, à huit heures du matin, en vélocipède, il est arrivé à Toulouse, le 11, à sept heures du soir.

Il aurait mis ainsi sept jours et demi pour parcourir 820 kilomètres.

En tenant compte des repos indispensables, soit douze heures par jour, il aurait fait plus de 200 kilomètres chaque jour, ce qui est le nec plus ultra de la vélocipédie.

Avis aux chasseurs mauvais plaisants :

Le tribunal de première instance de Nîort vient de condamner à 20 fr. d'amende et aux frais un mauvais plaisant qui, de concert avec deux de ses amis, s'était amusé à faire courir les gendarmes en simulant un délit de chasse.

On nous écrit de Saint-Etienne, 20 septembre :

Je suis arrivé ce matin à Saint-Etienne, et j'ai trouvé la ville sans dessus dessous.

Un ministre arrive! par où passe-t-il? A quelle heure arrive-t-il?... Tout le monde court.

J'ai été bientôt tiré d'embarras. A la gare, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, aux abords de la gare, les troupes de la garnison étaient rangées en bataille, en grande tenue.

Entre 9 et 10, Son Excellence, comme on dit ici, en se souvenant de M. de Persigny, est arrivée par la rue Royale.

Les tambours ont battu et les clairons ont sonné aux champs.

Les dragons ouvraient la marche, les gendarmes entouraient la calèche de M. le préfet ou avait pris place M. le ministre des travaux publics.

Le temps était magnifique, la réception primordiale.

Les habits noirs de 1870, les vieux chapeaux montés, avaient été retapés. Je les ai retrouvés battant neuf, un peu froissés, un peu plissés, mais brillants au soleil qui ne se montre ici que quand il est requis par ordre supérieur.

Je ne vous décrirai pas la physionomie de M. Desseigny ou Desseigny. Il sort du corps des ponts et chaussées et y rentra peut-être. Ses camarades d'école, et de bon camarades, sont assez nombreux ici, et il a été très bien accueilli. Il l'eût été encore s'il n'était venu avec un appareil moins soigné. Il m'a semblé, mais je ne suis pas sûr, que les troupes présentaient les armes. Pourquoi? Il est vrai que nous sommes en république.

Les officiers supérieurs, le général de la cavalerie découverte qui portait M. le ministre, je ne me souviens pas qu'il en fut ainsi aux plus beaux jours de la monarchie ou de l'empire. Le souverain ne l'eût pas souffert. C'est été une dérogation à ses privilèges, et franchement, quand un ministre vient tout bonnement à ce que l'on dit partout, étudier les questions à l'ordre du jour, celle des bouillottes, celle des tarifs sur les matières premières ou fabriquées, à quoi bon ces démonstrations officielles qui mettent les gens à l'arrêt de ce qui provoque et satisfait la curiosité publique, sans que l'on arrive par le chemin le plus court aux solutions désirées?

Le beau-père de M. Desseigny, M. Schaeffer, a mené à bien, dans le bassin houiller de la Loire, et tout récemment, une affaire qui a fait, comme toutes les affaires de cette nature, des heureux et des mécontents.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'on prenne un intérêt restreint, dans la population stéphanoise, aux ovations données à M. le ministre de l'industrie.

On s'inquiète beaucoup plus de savoir s'il a dans son portefeuille quelques notes sur l'issue des complications politiques en présence desquelles nous nous trouvons. Or les ministres, vous le savez, vivent peu leurs succès, surtout quand ils n'en ont pas. M. Desseigny en a-t-il? Peut-être oui, peut-être non.

Moi je penche pour le non.

Demain on va au barrage de Rochetaillée. On ne peut venir à Saint-Etienne sans être traité de vive force au barrage de Rochetaillée. C'est une destinée fatale pour les ministres comme pour les simples mortels.

Aujourd'hui ont eu lieu les funérailles de la fille d'un écrivain bien connu, Léon-Lévy, qui avait épousé le secrétaire général de la mairie de Saint-Etienne, M. Pallard. Elle n'avait que 26 ans. La fin prématurée de cette jeune femme a produit une vive sensation à Saint-Etienne, où elle et son mari se sont acquis de justes sympathies.

Les champignons ne produisent pas seulement des cas d'empoisonnement, mais ils déterminent encore des cas de folie. La ville

de Chalon-sur-Saône vient d'en fournir un exemple.

Deux employés d'une maison importante faisant le commerce des bois, se trouvant dans une forêt des environs, y firent provision de champignons, qu'ils accommodèrent sans prendre les précautions que commande la prudence; peu de temps après en avoir mangé, ils furent en proie à une surexcitation nerveuse telle qu'on les eût dit atteints de folie furieuse.

Aujourd'hui, ils ont retrouvé la santé et la raison, et n'ont pas même gardé le souvenir des actes auxquels ils s'étaient livrés sous l'empire d'une démence momentanée.

Chez un fruitier :

UNE BONNE. — Trois quarts de beurre à trente-deux, s'il vous plaît?

LE PATRON. — Faut-il marquer une livre ou une livre un quart?

— Non, aujourd'hui ne marquez qu'une livre, seulement, marquez-la à quarante.

Etonnez-vous donc, après cela, que la vie soit chère à Lyon.

Aix. — Les journaux de l'Ain annoncent qu'une épidémie des plus dangereuses pour le bétail sévit en ce moment dans l'arrondissement de Gex et quelques cantons de la Suisse, surtout dans celui de Vaud : c'est la péripneumonie.

Nous ne saurions donc trop recommander aux populations voisines des trais infectés de prendre les mesures les plus sévères pour prévenir l'invasion de la maladie.

Avis. — Les pensionnaires de la caisse des Invalides de la marine sont invités à déposer dès le 1^{er} octobre prochain leurs certificats de vie à la préfecture (3^e division, 3^e bureau), le Rhône.

Le sieur Félix Richoux, l'hercule du Bugey, actuellement marchand de bois, rue de Vendôme, 11, a sauvé, au péril de sa vie, avant-hier, à 5 heures du soir, un enfant de dix ans qui, par accident, était tombé dans le Rhône, avenue du parc, et allait disparaître sous un bateau au moment où il a pu être saisi par M. Richoux.

C'est la 54^e fois que ce courageux citoyen a exposé sa vie pour porter secours à différentes personnes qui étaient sur le point de périr.

Un amateur du nom de Fabrice Dupin vient de faire un voyage mémorable.

Parti de Paris le 4 septembre, à huit heures du matin, en vélocipède, il est arrivé à Toulouse, le 11, à sept heures du soir.

Il aurait mis ainsi sept jours et demi pour parcourir 820 kilomètres.

En tenant compte des repos indispensables, soit douze heures par jour, il aurait fait plus de 200 kilomètres chaque jour, ce qui est le nec plus ultra de la vélocipédie.

Avis aux chasseurs mauvais plaisants :

Le tribunal de première instance de Nîort vient de condamner à 20 fr. d'amende et aux frais un mauvais plaisant qui, de concert avec deux de ses amis, s'était amusé à faire courir les gendarmes en simulant un délit de chasse.

On nous écrit de Saint-Etienne, 20 septembre :

Je suis arrivé ce matin à Saint-Etienne, et j'ai trouvé la ville sans dessus dessous.

Un ministre arrive! par où passe-t-il? A quelle heure arrive-t-il?... Tout le monde court.

J'ai été bientôt tiré d'embarras. A la gare, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, aux abords de la gare, les troupes de la garnison étaient rangées en bataille, en grande tenue.

Entre 9 et 10, Son Excellence, comme on dit ici, en se souvenant de M. de Persigny, est arrivée par la rue Royale.

Les tambours ont battu et les clairons ont sonné aux champs.

Les dragons ouvraient la marche, les gendarmes entouraient la calèche de M. le préfet ou avait pris place M. le ministre des travaux publics.

Le temps était magnifique, la réception primordiale.

Les habits noirs de 1870, les vieux chapeaux montés, avaient été retapés. Je les ai retrouvés battant neuf, un peu froissés, un peu plissés, mais brillants au soleil qui ne se montre ici que quand il est requis par ordre supérieur.

Je ne vous décrirai pas la physionomie de M. Desseigny ou Desseigny. Il sort du corps des ponts et chaussées et y rentra peut-être. Ses camarades d'école, et de bon camarades, sont assez nombreux ici, et il a été très bien accueilli. Il l'eût été encore s'il n'était venu avec un appareil moins soigné. Il m'a semblé, mais je ne suis pas sûr, que les troupes présentaient les armes. Pourquoi? Il est vrai que nous sommes en république.

Les officiers supérieurs, le général de la cavalerie découverte qui portait M. le ministre, je ne me souviens pas qu'il en fut ainsi aux plus beaux jours de la monarchie ou de l'empire. Le souverain ne l'eût pas souffert. C'est été une dérogation à ses privilèges, et franchement, quand un ministre vient tout bonnement à ce que l'on dit partout, étudier les questions à l'ordre du jour, celle des bouillottes, celle des tarifs sur les matières premières ou fabriquées, à quoi bon ces démonstrations officielles qui mettent les gens à l'arrêt de ce qui provoque et satisfait la curiosité publique, sans que l'on arrive par le chemin le plus court aux solutions désirées?

Le beau-père de M. Desseigny, M. Schaeffer, a mené à bien, dans le bassin houiller de la Loire, et tout récemment, une affaire qui a fait, comme toutes les affaires de cette nature, des heureux et des mécontents.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'on prenne un intérêt restreint, dans la population stéphanoise, aux ovations données à M. le ministre de l'industrie.

On s'inquiète beaucoup plus de savoir s'il a dans son portefeuille quelques notes sur l'issue des complications politiques en présence desquelles nous nous trouvons. Or les ministres, vous le savez, vivent peu leurs succès, surtout quand ils n'en ont pas. M. Desseigny en a-t-il? Peut-être oui, peut-être non.

Moi je penche pour le non.

Demain on va au barrage de Rochetaillée. On ne peut venir à Saint-Etienne sans être traité de vive force au barrage de Rochetaillée. C'est une destinée fatale pour les ministres comme pour les simples mortels.

Aujourd'hui ont eu lieu les funérailles de la fille d'un écrivain bien connu, Léon-Lévy, qui avait épousé le secrétaire général de la mairie de Saint-Etienne, M. Pallard. Elle n'avait que 26 ans. La fin prématurée de cette jeune femme a produit une vive sensation à Saint-Etienne, où elle et son mari se sont acquis de justes sympathies.

Les champignons ne produisent pas seulement des cas d'empoisonnement, mais ils déterminent encore des cas de folie. La ville

de Chalon-sur-Saône vient d'en fournir un exemple.

Deux employés d'une maison importante faisant le commerce des bois, se trouvant dans une forêt des environs, y firent provision de champignons, qu'ils accommodèrent sans prendre les précautions que commande la prudence; peu de temps après en avoir mangé, ils furent en proie à une surexcitation nerveuse telle qu'on les eût dit atteints de folie furieuse.

Aujourd'hui, ils ont retrouvé la santé et la raison, et n'ont pas même gardé le souvenir des actes auxquels ils s'étaient livrés sous l'empire d'une démence momentanée.

Chez un fruitier :

UNE BONNE. — Trois quarts de beurre à trente-deux, s'il vous plaît?

LE PATRON. — Faut-il marquer une livre ou une livre un quart?

— Non, aujourd'hui ne marquez qu'une livre, seulement, marquez-la à quarante.

Etonnez-vous donc, après cela, que la vie soit chère à Lyon.

Aix. — Les journaux de l'Ain annoncent qu'une épidémie des plus dangereuses pour le bétail sévit en ce moment dans l'arrondissement de Gex et quelques cantons de la Suisse, surtout dans celui de Vaud : c'est la péripneumonie.

Nous ne saurions donc trop recommander aux populations voisines des trais infectés de prendre les mesures les plus sévères pour prévenir l'invasion de la maladie.

Avis. — Les pensionnaires de la caisse des Invalides de la marine sont invités à déposer dès le 1^{er}

